

OXFORD IN CHELLES

INSCRIPTIONS DU 1^{er} AU 16 MARS
POUR LE STAGE DU 16 AU 20 AVRIL 2018

DES STAGES D'ANGLAIS

DÈS LES VACANCES
DE PÂQUES 2018



**POUR LES ÉLÈVES
DE LA 4^e À LA
TERMINALE**

*COURS ASSURÉS PAR DES PROFESSEURS
DE LANGUE MATURELLE ANGLAISE*

DOSSIERS D'INSCRIPTION DISPONIBLES
EN LIGNE ET À L'HÔTEL DE VILLE
WWW.CHELLES.FR



Qu'est-ce qu'Oxford in Chelles ?

La pratique de l'anglais étant devenu un prérequis dans de nombreuses professions tout comme pour échanger facilement dans le monde entier, la Ville de Chelles a décidé de mettre en place des stages d'anglais **pour les élèves de la 4ème à la Terminale**. Certains ateliers sont consacrés aux **cours d'anglais intensifs**, par petit groupe de 10 élèves maximum. D'autres sont destinés à des **activités culturelles** et des **jeux sportifs** qui permettront de poursuivre la pratique de l'anglais en situations réelles. L'ensemble des ateliers est **dispensé par des professeurs de langue maternelle anglaise**. La pédagogie est axée sur **une pratique de l'oral, à travers des ateliers créatifs et ludiques**.

Comment se déroulent les stages ?

- Les stages se déroulent durant une semaine, **du lundi au vendredi, de 9h à 16h, pendant les périodes de vacances scolaires** à l'exception des vacances de Noël et des vacances d'été. La première session est organisée lors des vacances de pâques, du 16 au 20 avril 2018.
- **Un test de niveau réalisé le premier jour du stage** permettra de constituer des groupes homogènes. À travers un blog alimenté par les professeurs, **les parents peuvent suivre quotidiennement les progrès et les activités réalisés par leur enfant** (blog indiqué lors de l'inscription).
- Une pause déjeuner d'une heure est encadrée par les professeurs. **Il est demandé aux participants d'apporter leur « lunch box »** (repas). Par mesure de sécurité, jeunes Chellois ne sont pas autorisés à quitter l'enceinte de l'école pour déjeuner à l'extérieur.

Quels sont les modalités d'inscription ?

**Les inscriptions se déroulent du 1^{er} au 16 mars
pour le stage du 16 au 20 avril
Les dossiers d'inscriptions sont disponibles
en ligne et à l'Hôtel de Ville.**

• Vous avez fait calculer votre quotient familial

Rendez-vous sur www.chelles.fr ou à l'Espace services, à l'Hôtel de ville, pour compléter le dossier d'inscription de votre enfant et les renvoyer

• Vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial

Envoyez ou déposez les documents suivants avec le dossier d'inscription dûment complété à l'Espace services (avis d'imposition ou de non-imposition avec une adresse indiquée à Chelles ainsi qu'une attestation CAF, le cas échéant).

**Afin de rendre ces stages accessibles à chacun,
les tarifs de la semaine sont adaptés aux revenus des familles.**

TRANCHES	de A à D	de E à H	de I à L	de M à HN
TARIFS POUR UNE SEMAINE	30 €	50 €	70 €	90 €